



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DE JEAN-PAUL II  
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS DE L'ŒUVRE  
«AIDE À L'ÉGLISE EN DÉTRESSE»**

*Vendredi, 6 novembre 1987*

*Chers Congressistes de 1<sup>re</sup> "Aide à l'Eglise en Détresse",*

1. En cette année du XLe anniversaire de l'œuvre audacieusement lancée par le Père Werenfried van Straaten et maintenant dirigée par le Père Roger Vekemans - que je salue l'un et l'autre très cordialement-, je partage à la fois votre bonheur d'avoir fait beaucoup pour les Eglises en détresse et votre tristesse d'avoir été empêchés de faire davantage. Mais je voudrais surtout qu'en ces premiers instants de notre rencontre, nous rendions grâce à Dieu. C'est Lui qui a fait de vous ses instruments de charité. C'est Lui qui a ouvert le cœur de centaines de milliers de chrétiens aux détresses de leurs frères et sœurs, victimes de ségrégation sociale, de persécutions religieuses, de contraintes à l'exode.

2. Il me semble toujours à propos de replacer une époque comme la nôtre dans le cadre des deux mille ans d'histoire de l'Eglise. Est-il une période où les disciples du Christ n'aient pas connu, ici ou là, les soupçons, les arrestations, les interrogatoires, la prison, la mort à cause de leur appartenance au Christ et à son Eglise? Et cette longue histoire, remplie de lumière et d'événements affligeants, nous révèle que les communautés chrétiennes en possession de leur liberté sont allées au secours des Eglises perturbées ou même entravées dans leur développement. Nous savons tous que l'Apôtre Paul et ses premières fondations<sup>[1]</sup> avaient en quelque sorte lancé, les premiers, l'aide aux Eglises en détresse. Vous êtes dans le sillage de l'Eglise primitive, en apportant votre aide aux Eglises en difficulté à travers le monde. En prenant connaissance de votre rapport, j'ai été émerveillé de constater que votre œuvre se portait au secours religieux de cent-quinze pays. Soyez, chers congressistes, ainsi que les très nombreux adhérents de l'Aide à l'Eglise en détresse, chaleureusement félicités. Avec d'autres mouvements caritatifs ou simplement humanitaires, également très dignes d'admiration, vous assurez un

service original et fondamental de la personne humaine lorsqu'elle est dépouillée de son droit inaliénable à la liberté religieuse ou menacée de l'être. Votre œuvre est essentiellement pastorale.

3. En cette brève rencontre, je tiens à préciser mes encouragements sur divers points, qui sont d'ailleurs l'objet de vos préoccupations. En veillant toujours avec soin à l'objectivité des faits, continuez d'informer les pays libres sur le plan religieux sur ces régions du monde où, tout en prétendant garantir la liberté de conscience, on réduit au minimum sinon à rien l'exercice concret de la liberté religieuse. Je souhaite que votre revue, déjà très répandue, soit encore mieux connue du monde libre et révèle l'anomalie inacceptable de tant d'églises fermées et parfois détruites, de séminaires supprimés ou réduits à recevoir un nombre insignifiant de candidats au sacerdoce, l'anomalie de la suppression des manuels et de l'enseignement catéchétique, de l'interdiction des mouvements de formation et d'apostolat . . . Les pays libres mesurent mal les coups ainsi portés à la vitalité de l'Eglise, mais également au respect des droits; de l'homme à la recherche religieuse et à des relations personnelles et communautaires avec Dieu.

4. C'est peut-être sur ce plan que vous pourriez, en liaison confiante et continue avec la hiérarchie catholique locale, situer votre aide pastorale sur le terrain du respect sacré des consciences et des croyances. Faut-il désespérer de faire progressivement admettre que les croyants, respectés dans leurs convictions de foi, sont naturellement des citoyens portés à aimer leur pays et à servir la cause du bien commun? Soutenir ainsi les chrétiens requiert de votre part beaucoup de prudence, de préparation, de sérénité, de foi, d'espérance. Mais aider les Eglises en détresse ne signifie-t-il pas aussi chercher à assouplir les conditions discriminatoires qui accablent tant de communautés ecclésiales?

5. Enfin, je souhaite que votre noble et délicat travail, essentiellement pastoral et non politique, se déroule non seulement en harmonie avec les Evêques des pays concernés, je le disais à l'instant, mais, chaque fois que la chose est souhaitable, de concert avec les Œuvres pontificales missionnaires et d'autres organismes de secours. Je pense aux « Caritas » et à bien d'autres groupes qui cherchent à promouvoir le développement de toute personne humaine et de populations entières. Dans l'Eglise du Seigneur, la diversité des activités pastorales, caritatives, humanitaires est légitime, admirable même. Leur complémentarité est nécessaire. L'unité et la force de l'action ecclésiale découlent de cette volonté de coopération fraternelle entre tous les baptisés dans les divers pays du monde.

Au terme de cet entretien familial, j'invoque avec ferveur sur le Père Werenfried van Straaten et le Père Roger Vekemans, sur leurs collaborateurs immédiats, sur les participants à cette Assemblée du quarantième anniversaire, sur tous les bienfaiteurs de l'Aide à l'Eglise en détresse, de nouvelles et abondantes grâces de sagesse et de force divines, et la protection toute spéciale de la Vierge Marie, Mère du Christ et Mère de l'Eglise.

---

[1] Cfr. *1 Cor.* 16, 1-5; *Gal.* 2, 10.

© Copyright 1987 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana